



Arzon, le 13 juillet 2020

Chers adhérents,

Nous espérons tout d'abord que chacun ait pu retrouver le plaisir de naviguer !

Voici quelques nouvelles de l'association ...

- Election partielle au CLUPIPP : 2 postes étaient à pouvoir.
 - 2 administrateurs de l'APPC s'étaient portés candidats à cette élection. Tous deux sont élus !

Alain MICELI : titulaire

Joël DIEUAIDE : suppléant

Merci à tous ceux qui, par leur vote, ont contribué à obtenir ce résultat. A ce titre, ils siègeront désormais parmi les représentants des plaisanciers au Conseil Portuaire du port du Crouesty qui se réunit 2 fois par an.

Si vous ne vous n'êtes pas encore inscrit au CLUPIPP, n'hésitez pas à le faire à la capitainerie. Cela vous permettra d'assister à la réunion annuelle du CLUPIPP et également de voter pour vos représentants lors des prochaines élections qui auront lieu en 2022 (renouvellement complet des représentants pour un mandat de 5 ans).

- Pot à terre
 - Le 1^{er} juillet environ 25 adhérents se sont retrouvés au Cargo. Un moment de convivialité qui a permis de se rencontrer et d'échanger !
 - A la demande de tous : à renouveler.

- Plaisanciers Vigilants sur le Port du Crouesty
 - Plusieurs ports ont déjà adopté le concept avec pour principal objectif de réduire les vols et les dégradations sur les bateaux. Vous êtes intéressé(e) ? Vous souhaitez des précisions sur le dispositif mis en place sur le Crouesty ?

Nous répondrons à vos questions lors de **2 journées d'information** :

Samedi 18 juillet et Samedi 8 août
Permanences de 10h à 13h et de 14 h à 17 h
ESPLANADE de la Capitainerie

- Assemblée Générale annuelle
 - Sous réserve que les conditions sanitaires le permettent, elle se tiendra :

Le samedi matin 19 septembre 2020

Nous vous remercions de réserver cette date sur vos agendas.

L'APPC est à votre écoute ! N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, à nous informer de problèmes que vous rencontrez sur le port...

Nous vous souhaitons un bel été avec de belles balades et de belles croisières !

Bien cordialement.

Le Conseil d'Administration,